

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15/02/2023

MOBILIANS se mobilise pour être force de propositions sur la simplification administrative

Ce 15 février, un groupe de parlementaires a remis, aux ministres Bruno Le Maire et Olivia Grégoire, un rapport visant à rompre avec l'inflation normative et à simplifier la vie des entreprises. MOBILIANS salue cette initiative et se saisit de l'opportunité pour transmettre aux pouvoirs publics ses mesures de simplification législative et réglementaire, susceptibles d'apporter un bénéfice concret aux activités des entreprises des services de l'automobile et des mobilités.

Ce matin, les parlementaires Louis Margueritte (Renaissance), Alexis Izard (Renaissance), Philippe Bolo (MoDem), Anne-Cécile Violland (Horizons) et Nadège Havet (RDPI) ont remis leur rapport pour simplifier la vie des entreprises aux ministres Bruno Le Maire et Olivia Grégoire.

Annoncée comme un chantier législatif majeur de 2024 par Emmanuel Macron, la simplification administrative a déjà fait l'objet de plusieurs lois et règlements sans parvenir à lever les freins persistants, rencontrés par les entreprises mais aussi par leurs salariés.

MOBILIANS partage le constat que la complexité administrative pèse sur la compétitivité de nos entreprises, sur leur croissance et donc sur leur capacité à créer des emplois. Ce rapport, composé de 14 mesures, a pour ambition de s'attaquer à l'inflation des normes françaises, qui restreint la liberté d'entreprendre.

Plusieurs mesures phares énoncées ce 15 février sont encouragées par MOBILIANS telles que des mesures visant à mettre un terme aux complexités administratives, à libérer des potentiels de croissance, ou à renforcer la confiance entre les autorités publiques et les PME. Ce rapport livre les prémices d'un futur projet de loi relatif à la simplification qui devrait être présenté avant l'été au Parlement et auquel MOBILIANS contribuera activement.

En tant qu'organisation représentative de près de 170 000 entreprises, dont une immense majorité de TPE-PME qui représentent 500 000 emplois non délocalisables, MOBILIANS travaille, aux côtés de ses 23 métiers, à la concrétisation de plusieurs mesures pour accompagner nos entreprises vers la croissance et faciliter leur quotidien.



Parmi les pistes de propositions en cours, des mesures visant à favoriser une meilleure adaptation du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), la dématérialisation de la carte verte, la digitalisation des titres automobiles, la facilitation de l'accès aux aides et aux subventions, la levée de freins à l'innovation dans le secteur des mobilités, ...

La branche des Services de l'Automobile est l'une des plus réactive et apporteuse de propositions et de solutions.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

-